

EKOCID

Nettoyage et détartrage du matériel de traite

1. PROPRIETES :

EKOCID est un produit liquide acide concentré non moussant, utilisé pour éliminer les souillures minérales du matériel de traite. EKOCID peut être utilisé en agriculture biologique*.

2. MODE D'EMPLOI :

| Matériel | Concentration | Température | Temps |
|------------------|---------------|--------------|------------|
| Machine à traire | 0,50% | 40 à 60 °C | 15 minutes |
| | 1 % | T°C Ambiante | 15 minutes |

La concentration d'utilisation est adaptée en fonction de l'importance des souillures, du mode de nettoyage et du matériel utilisé.

Pré rinçage à l'eau froide ou chaude potable.

Rinçage à l'eau froide potable.

EKOCID s'utilise en alternance avec LACTALIN EKOCHLOR de manière à assurer un nettoyage complet et économique. Cette opération de nettoyage en deux phases a de multiples avantages. Tout d'abord les micro-organismes et les bactéries sont très sensibles aux variations de pH. De plus, les matières organiques s'éliminent mieux en milieu alcalin, alors que les souillures minérales sont plus sensibles aux attaques acides.

Sécurité : Ne jamais mélanger EKOCID et LACTALIN EKOCHLOR.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

| | |
|--|---|
| Aspect : | Liquide limpide incolore |
| pH à 1 % : | 1,5 +/- 0,5 |
| Densité à 20 °C : | 1,14 +/- 0,02 g/cm ³ |
| Solubilité dans l'eau à 20°C | Miscible en toute proportion |
| Stockage : | Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel. |
| Contient parmi d'autres composants (Règlement (CE) N°648/2004) : | Entre 5 et 15 % : phosphates |

4. CONDITIONNEMENTS :

Bidon de 25 KG - Fût de 72 KG – Fût de 240 KG - Container 1100 Kg

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1481) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé 25 / 72 kg peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

*Produit conforme au règlement CE 1358/ 2014 modifiant le règlement CE N° 689/2008 pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 02-05-2019(V2)1481